

À l'issue des commissions paritaires nationales du 3 avril 2006, la délégation permanente s'est réunie, le syndicat FO était présent.

+ 36 % d'augmentation des RMA EB, + 25 % pour les RMA EI, un tel résultat, même s'il ne répond pas précisément à nos revendications, n'aurait pas été possible sans la mobilisation des 850 commerciaux signataires de l'appel.

Alors OUI...

avec l'unité, il est certain que nous obtiendrons satisfaction !

Le 14 mars 2006, la FFSA avait qualifié les 850 signatures de résultat exceptionnel. Le 3 avril la FFSA annonce un relèvement des RMA de 36 % pour les EB et de 31 % pour les EI. Apparemment c'est considérable mais qu'en est-il réellement et est-ce une réponse à nos revendications ?

Rappelons que le 12 octobre 2005, s'est tenue la conférence nationale de défense de la profession qui a réuni des syndiqués FO, CGT et CFDT et des non-syndiqués face à une situation catastrophique. Une lettre a été adressée à Monsieur de la MARTINIÈRE le Président de la FFSA pour réclamer :

- ◆ De mettre fin à tout contournement à l'application du SMIC sans condition tel que c'est dû à tout salarié,
- ◆ D'imposer de vrais fixes non amortissables : **1 600 € pour les EB, 1 800 € pour les EI**
- ◆ Que les négociations des commissions se fassent au niveau de la branche,
- ◆ De maintenir les réseaux commerciaux salariés,
- ◆ De faire payer les commissions dès le premier € de production,
- ◆ D'indemniser les frais professionnels sur la base des frais réels,
- ◆ Étant donné que l'existence d'un lien de subordination caractérise le contrat de travail, requalifier les mandats en CDI.

Cette lettre a recueilli 850 signatures qui ont été portées le 14 mars à la FFSA, après un appel à l'unité vers toutes les fédérations syndicales pour soutenir ensemble les revendications devant la FFSA.

La FFSA a reçu une délégation composée de signataires de la lettre, syndiqués ou non syndiqués, et de la fédération FO. La FFSA s'était engagée à répondre.

La FFSA a répondu par une augmentation des RMA afin que celui des EB atteigne le SMIC. N'est-ce pas un terrible aveu de reconnaître qu'il faille relever de 36 % le salaire minimum pour atteindre le SMIC ! Un terrible aveu du fait que des salariés travaillent 12 heures par jour pour un salaire qui n'est même pas le SMIC. Un terrible aveu mais certainement pas une réponse à nos revendications.

Le SMIC est une obligation légale. Même si le salaire minimum annuel conventionnel est supérieur au SMIC, à quoi cela peut-il servir si le paiement du SMIC est constamment contourné par des reprises sur avance de commissions ? Si pour les commerciaux le SMIC n'est qu'une avance alors c'est que les commerciaux ne sont pas considérés comme des salariés à part entière, ce que nous n'accepterons jamais.

En commission paritaire, la FFSA a voulu lier ce relèvement des RMA à l'ouverture d'une négociation sur la formation. Certes, la formation est nécessaire mais nous ne sommes pas dupes ! C'est au nom de la formation que passent aujourd'hui tous les mauvais coups. Même le CPE, le CNE et le Contrat Senior ont été avancés et aménagés au nom de la formation.

En aucun cas, ce ne sont nos revendications.

Faudrait-il accepter de renoncer à nos revendications ? Ce serait renoncer au salariat, ce serait renoncer à un salaire décent : 1 600 € minimum par mois pour les EB, 1 800 € pour les EI. Ce serait renoncer au respect d'un principe de base du salariat : tout travail mérite salaire... ce qui implique des fixes non amortissables et des commissions dès le premier euro !

Faudrait-il tourner le dos à l'aspiration profonde à l'unité des salariés des réseaux ?

NON, comme cela a été dit devant la FFSA nous décidons d'amplifier la mobilisation et de renouveler notre appel à l'unité des fédérations.

Y a-t-il une autre issue que l'unité de toutes les fédérations syndicales pour remonter à Paris, à la FFSA pour exiger la satisfaction des revendications ?

La délégation permanente propose aux commerciaux d'en discuter et de se réunir.

La Délégation